



Rapport de gestion
Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026
Faits saillants du trimestre

Mesures conformes aux PCGR :

- Les profits du secteur ont atteint 59,9 millions de dollars au cours de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026 (le « deuxième trimestre »), ce qui représente une baisse de 9,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante en 2025.
- La perte de valeur sur les actifs au titre de droits d'utilisation a atteint 7,5 millions de dollars au cours du trimestre en raison de la décision de la direction de fermer 68 de ses établissements propriétaires au cours des prochains mois.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires a diminué pour s'établir à 15,4 millions de dollars, soit 0,67 \$ par action diluée, comparativement à 57,3 millions de dollars, soit 2,49 \$ par action diluée, au 2^e trimestre de 2025.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 25 %, soit 8,7 millions de dollars, pour s'établir à 43,0 millions de dollars, comparativement à la même période en 2025.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 15,7 millions de dollars au cours du trimestre, pour des remboursements nets de 77,5 millions de dollars depuis le 2^e trimestre de 2025.

Indicateurs clés de performance de la direction :

- Le nombre net d'ouvertures d'établissements au cours de la période de 13 semaines s'est établi à six.
- Le BAIIA ajusté normalisé⁽¹⁾ s'est établi à 60,2 millions de dollars au cours de la période de 13 semaines, ce qui représente une baisse de 9,8 millions de dollars comparativement à la même période en 2025.
- Le résultat net par action ajusté⁽¹⁾ s'élève à 0,97 \$ par action diluée, par rapport à 1,17 \$ pour la période correspondante en 2025.
- Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers⁽²⁾ se sont établis à 32,2 millions de dollars, soit 1,41 \$ par action diluée.
- Le chiffre d'affaires réseau⁽³⁾ a atteint 1,4 milliard de dollars au cours du deuxième trimestre.
- Le chiffre d'affaires d'établissements comparables⁽³⁾ a diminué de 2,1 % au cours du deuxième trimestre.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026 et les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2025.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, et plus particulièrement à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2025.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 9 juillet 2026. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, www.sedarplus.ca.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2026. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels « aperçu », « but », « cible », « conseil », « hypothèse », « intention », « objectif » et « stratégie », ou des verbes comme « anticiper », « cibler », « croire », « devoir », « estimer », « planifier », « pouvoir », « projeter », « rechercher », « s'attendre à », « s'efforcer » ou « viser », employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des « dispositions d'exonération » prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 9 juillet 2026 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 9 juillet 2026. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels. Par exemple, un jugement est exercé pour déterminer la juste valeur des passifs au titre de cartes-cadeaux et des droits connexes liés à des cartes-cadeaux abandonnés, de sorte qu'elle peut varier selon les circonstances.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 9 juillet 2026. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

Changement de fin d'exercice

Depuis le 1^{er} décembre 2025, la Société utilise une nouvelle fin d'exercice. Elle est passée d'une date de clôture fixe au 30 novembre à un calendrier de présentation de 52 semaines qui se termine le dimanche le plus rapproché du 30 novembre. La modification a été apportée pour faire concorder le calendrier de présentation de l'information financière de la Société avec les pratiques du secteur et faciliter la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

À la suite de ce changement, les résultats de la Société pour l'exercice considéré portent sur 52 semaines, tandis que ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent reflètent un calendrier divisé en mois. Par conséquent, certaines informations comparatives peuvent ne pas être directement comparables. Pour le trimestre clos le 31 mai 2026, cela signifie que les résultats portent sur un jour de plus que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Conformément à la nouvelle structure de présentation, chaque trimestre compte 13 semaines et tous les cinq ou six ans environ, une semaine est ajoutée à l'exercice.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods La Sandwicherie, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Kûto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Champps, Wetzel's Pretzels, Sauce Pizza and Wine, Spice Bros et Cakes N Shakes.

Au 31 mai 2026, MTY comptait 7 040 établissements en activité; 6 808 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance, et les 232 autres étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots de restauration et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Il y a plus de 45 ans, MTY lançait Tiki-Ming, le premier concept à être franchisé, et elle a développé plusieurs autres concepts de restauration depuis. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine et Casa Grecque. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Résultat net par action ajusté : la Société est d'avis que le résultat net par action ajusté fournit aux investisseurs et à la direction une vision plus claire de la performance opérationnelle en éliminant la variabilité causée par les fluctuations des taux de change, lesquelles peuvent varier de manière significative tant sur le plan de la fréquence que de l'ampleur.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers sont un indicateur utile parce qu'ils permettent à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf l'information par action)	Trimestres clos en							
	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025	Mai 2025	Août 2025	Novembre 2025	Mars 2026	Mai 2026
				Ajusté ⁽¹⁾	Ajusté ⁽²⁾			
Produits	292 753	284 468	284 792	304 874	295 108	305 395	267 765	279 944
Résultat net (perte nette) attribuable aux propriétaires	34 886	(55 299)	1 743	57 289	27 875	32 085	36 927	15 449
Résultat global total (perte globale totale) attribuable aux propriétaires	22 723	(12 203)	36 482	(2 592)	26 042	50 958	6 015	29 079
Résultat net (perte nette) par action, de base et diluée	1,46	(2,34)	0,07	2,49	1,22	1,40	1,62	0,67
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	66 355	43 716	64 605	34 357	39 009	46 180	40 903	43 029

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre précédent ont été ajustés afin de refléter un reclassement du poste Effet des taux de change sur la trésorerie au poste Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

⁽²⁾ Les montants de l'exercice précédent ont été ajustés afin de refléter un reclassement entre les produits et les charges d'exploitation.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025	Mai 2025	Août 2025	Novembre 2025	Mars 2026	Mai 2026
	Ajusté ⁽⁵⁾							
Chiffre d'affaires réseau (1 et 2)	1 472,7	1 371,9	1 364,8	1 463,5	1 455,3	1 414,8	1 290,4	1 411,6
Nombre d'établissements	7 066	7 079	7 047	7 046	7 061	7 080	7 034	7 040
BAIIA ajusté ⁽³⁾	71 781	58 796	58 450	69 285	73 204	87 342	59 817	59 924
BAIIA ajusté normalisé ⁽³⁾	71 895	59 419	60 190	70 021	73 964	87 738	60 140	60 229
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽³⁾	49 271	27 368	49 330	17 819	25 819	37 650	28 982	32 198
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée ⁽⁴⁾	2,06	1,16	2,12	0,78	1,13	1,65	1,27	1,41

(1) Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

(2) En millions de dollars.

(3) Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

(4) Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

(5) Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre précédent ont été retraités afin de refléter un reclassement du poste Effet des taux de change sur la trésorerie au poste Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la vente au détail, la transformation des aliments et la distribution ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE DE 26 SEMAINES CLOSE LE 31 MAI 2026

Produits

Au cours des 26 premières semaines de l'exercice 2026, les produits totaux de la Société se sont établis à 547,7 millions de dollars, en baisse par rapport à 589,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	31 mai 2026 (En millions \$)	31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	70,1	72,0	(3 %)
	Établissements propriétaires	17,1	21,0	(19 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	79,0	77,1	2 %
	Fonds promotionnels	22,7	21,6	5 %
	Transactions intersociétés	(4,2)	(0,7)	s.o.
	Total Canada	184,7	191,0	(3 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	119,1	123,7	(4 %)
	Établissements propriétaires	204,3	236,4	(14 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,1	1,4	(21 %)
	Fonds promotionnels	38,3	37,5	2 %
	Transactions intersociétés	0,2	(0,3)	s.o.
	Total États-Unis/International	363,0	398,7	(9 %)
Produits totaux		547,7	589,7	(7 %)

Analyse des produits du secteur Canada :

Les produits tirés des franchises situées au Canada ont totalisé 70,1 millions de dollars, en baisse par rapport à 72,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Plusieurs facteurs énumérés ci-dessous ont marqué le secteur :

	(En millions \$)
Produits, 26 premières semaines de 2025	72,0
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(0,3)
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,1)
Diminution de la vente de fournitures aux franchisés et des revenus de location	(1,5)
Produits, 26 premières semaines de 2026	70,1

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours des 26 premières semaines de 2026, les produits de franchisage ont diminué de 1,9 million de dollars, principalement en raison de la baisse des ventes de fournitures aux franchisés découlant d'une réduction des projets clés en main. Cette baisse a été atténuée en partie par une diminution correspondante des charges d'exploitation connexes.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 19 % pour s'établir à 17,1 millions de dollars au cours de l'exercice, principalement en raison d'une réduction du nombre d'établissements propriétaires ainsi que d'une modification de la composition des concepts de restaurants dans le secteur, marquée par une baisse du nombre de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 2 % en raison d'une hausse de 9 % des activités de transformation des aliments et de distribution. Cette progression a été partiellement contrebalancée par une baisse de 1 % dans le secteur de la vente au détail. Au cours du deuxième trimestre de 2026, la Société a vendu 161 produits sur le marché du détail canadien (2025 – 162 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 5 %, sous l'effet des différents taux de contribution et de plusieurs autres facteurs, y compris la facturation de frais au titre des fonds promotionnels à des marques qui n'en avaient jamais payé par le passé.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International :

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont totalisé 119,1 millions de dollars, en baisse par rapport à 123,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 26 premières semaines de 2025	123,7
Augmentation des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	1,2
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(1,8)
Diminution des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	(0,4)
Effet des fluctuations du change	(3,6)
Autres écarts non significatifs	(0,3)
Produits, 26 premières semaines de 2026	119,1

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours des 26 premières semaines de l'exercice 2026, les produits des établissements franchisés ont diminué de 4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison essentiellement d'un effet défavorable de 3,6 millions de dollars des fluctuations du change et d'une diminution des ventes de services aux franchisés attribuable à une baisse des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés. La diminution a été atténuée en partie par l'augmentation des flux de rentrées récurrents découlant de l'excellente performance de marques ayant des contributions de fournisseurs plus élevées, laquelle a contrebalancé le recul des marques moins performantes.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 14 %, en phase avec la baisse du chiffre d'affaires réseau et un nombre moindre d'établissements propriétaires.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 2 %, sous l'effet des différents taux de contribution et de l'augmentation des contributions des fournisseurs et d'autres produits tirés des programmes de fonds publicitaires.

Charges d'exploitation

Au cours des 26 premières semaines de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué pour s'établir à 427,9 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 462,0 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	31 mai 2026 (En millions \$)	31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	42,5	41,2	3 %
	Établissements propriétaires	18,0	20,9	(14 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	72,2	69,5	4 %
	Fonds promotionnels	22,7	21,6	5 %
	Transactions intersociétés	(4,0)	(0,9)	s.o.
Total Canada		151,4	152,3	(1%)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	53,3	59,0	(10 %)
	Établissements propriétaires	184,3	212,9	(13 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,6	0,4	50 %
	Fonds promotionnels	38,3	37,5	2 %
	Transactions intersociétés	—	(0,1)	s.o.
Total États-Unis/International		276,5	309,7	(11 %)
Charges d'exploitation totales		427,9	462,0	(7 %)

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada :

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont totalisé 42,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 41,2 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Plusieurs facteurs énumérés ci-dessous ont marqué le sous-secteur canadien :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 26 premières semaines de 2025	41,2
Diminution des charges incompressibles ⁽¹⁾	(0,2)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,2)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,4
Diminution des coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,4)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,8
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,1
Autres écarts non significatifs	(0,2)
Charges d'exploitation, 26 premières semaines de 2026	42,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation rattachées au franchisage ont augmenté de 3 % en glissement annuel en raison de l'augmentation de 2,4 millions de dollars des charges compressibles. Cette hausse était principalement attribuable à l'augmentation des salaires, reflétant l'inflation salariale normale, ainsi qu'à la hausse des frais de consultation et des honoraires professionnels. Cette hausse a été partiellement atténuée par la baisse du coût des ventes de fournitures attribuable à une réduction des projets clés en main, qui ont diminué parallèlement à la baisse des produits connexes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 2,9 millions de dollars, soit 14 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, à la suite du recul du chiffre d'affaires des établissements propriétaires, des charges qui y sont directement liées et d'une meilleure gestion des coûts.

L'augmentation des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail et aux fonds promotionnels a évolué de pair avec celle des produits de mêmes sources.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International :

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés aux États-Unis et à l'International ont totalisé 53,3 millions de dollars, en baisse par rapport à 59,0 millions de dollars un an plus tôt. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 26 premières semaines de 2025	59,0
Diminution des charges incompressibles ⁽¹⁾	(0,4)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(2,3)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(0,1)
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,1)
Diminution attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(1,5)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,6
Effet des fluctuations du change	(1,9)
Charges d'exploitation, 26 premières semaines de 2026	53,3

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours des 26 premières semaines de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué de 59,0 millions de dollars à 53,3 millions de dollars. La diminution découle essentiellement d'une variation favorable de 2,3 millions de dollars du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location s'expliquant principalement par des charges moindres au titre du programme de cartes-cadeaux et de la revente de fournitures par rapport à l'exercice précédent ainsi que par un effet favorable de 1,9 million de dollars des fluctuations du change.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué pour s'établir à 184,3 millions de dollars par rapport à 212,9 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse découle principalement d'un nombre inférieur d'établissements détenus par la Société, ce qui reflète les efforts continus de celle-ci pour optimiser son portefeuille de restaurants et accroître la contribution relative de ses activités de franchisage à faibles besoins en capitaux. Ce recul a été partiellement atténué par les crédits relatifs à la rétention du personnel reçus en 2025, lesquels ont représenté une hausse de 1,5 million de dollars en glissement annuel.

Les fonds promotionnels ont évolué de pair avec ceux des produits de mêmes sources.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

26 semaines closes le 31 mai 2026			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	184,7	363,0	547,7
Charges d'exploitation	151,4	276,5	427,9
Résultat du secteur	33,3	86,5	119,8
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	18 %	24 %	22 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,6	—	0,6
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	—	—	—
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	33,9	86,5	120,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	18 %	24 %	22 %

26 semaines closes le 31 mai 2025			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	191,0	398,7	589,7
Charges d'exploitation	152,3	309,7	462,0
Résultat du secteur	38,7	89,0	127,7
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	20 %	22 %	22 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	1,1	—	1,1
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	—	1,4	1,4
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	39,8	90,4	130,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	21 %	23 %	22 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

26 semaines closes le 31 mai 2026						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	189,2	221,4	80,1	61,0	(4,0)	547,7
Charges d'exploitation	95,8	202,3	72,8	61,0	(4,0)	427,9
Résultat du sous-secteur ⁽¹⁾	93,4	19,1	7,3	—	—	119,8
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	49 %	9 %	9 %	s.o.	s.o.	22 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,6	—	—	—	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	94,0	19,1	7,3	—	—	120,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	50 %	9 %	9 %	s.o.	s.o.	22 %

26 semaines closes le 31 mai 2025						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	195,7	257,4	78,5	59,1	(1,0)	589,7
Charges d'exploitation	100,2	233,8	69,9	59,1	(1,0)	462,0
Résultat du sous-secteur	95,5	23,6	8,6	—	—	127,7
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	49 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	22 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	1,1	—	—	—	—	1,1
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	1,4	—	—	—	—	1,4
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	98,0	23,6	8,6	—	—	130,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	50 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	22 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

⁽⁴⁾ Les coûts de transactions rattachés aux acquisitions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 26 premières semaines de 2025	38,7	89,0	127,7
Variation des produits et charges récurrents ⁽¹⁾	(2,5)	1,6	(0,9)
Variation des produits et charges récurrents des établissements propriétaires	(1,3)	(3,2)	(4,5)
Variation des produits et charges récurrents des activités de transformation, de distribution et de vente au détail	(0,8)	(0,5)	(1,3)
Variation des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(0,3)	0,5	0,2
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,1)	0,3	0,2
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,8)	0,1	(0,7)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,5	—	0,5
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1,4	1,4
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	(0,1)	(0,6)	(0,7)
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	(0,4)	(0,4)
Effet des fluctuations du change	—	(1,9)	(1,9)
Autres écarts non significatifs	—	0,2	0,2
Profit du secteur, 26 premières semaines de 2026	33,3	86,5	119,8
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 26 premières semaines de 2025	39,8	90,4	130,2
Variation du profit du secteur	(5,4)	(2,5)	(7,9)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,5)	—	(0,5)
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(1,4)	(1,4)
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 26 premières semaines de 2026	33,9	86,5	120,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2026, le profit total du secteur s'est chiffré à 119,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le BAIIA ajusté normalisé a diminué de 130,2 millions de dollars à 120,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le secteur États-Unis et International a contribué à hauteur de 72 % du BAIIA ajusté normalisé total et une diminution de 3,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé du Canada a connu une baisse de 5,9 millions de dollars. Cette baisse est essentiellement attribuable à la diminution des contributions des activités de franchisage dans les deux segments ainsi qu'à la baisse de la rentabilité des activités de la Société dans le segment États-Unis et International. Ces facteurs reflétaient les pressions continues exercées par le coût des produits de base et d'autres charges d'exploitation, ainsi que le ralentissement des dépenses de consommation dans certains marchés.

Calcul du BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

	Semestre clos le 31 mai 2026	Semestre clos le 31 mai 2025
(En milliers \$)		
Résultat avant impôt	61 835	70 032
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	26 836	29 510
Amortissement – immobilisations incorporelles	15 804	16 489
Intérêts sur la dette à long terme	14 503	18 058
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	4 937	5 582
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	7 829	495
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	1 703	435
Profit de change réalisé et latent	(9 246)	(13 580)
Produit d'intérêts	(119)	(190)
(Profit) perte à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(1 617)	492
Gain à la cession d'un actif détenu en vue de la vente	(336)	—
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles	(2 402)	82
Profit à la cession d'immobilisations incorporelles	(5)	—
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	19	330
Profit du secteur	119 741	127 735
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽²⁾	628	1 065
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽³⁾	—	1 411
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	120 369	130 211

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

⁽³⁾ Les coûts de transactions rattachés aux acquisitions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a diminué de 2,7 millions de dollars au cours de la période de 26 semaines close le 31 mai 2026. L'amortissement par secteur d'activités et sous-secteur se répartit comme suit :

Secteur	Sous-secteur	31 mai 2026 (En millions \$)	31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	1,0	0,9	11 %
	Établissements propriétaires	3,0	3,7	(19 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,7	0,6	17 %
	Total Canada	4,7	5,2	(10 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	1,5	2,0	(25 %)
	Établissements propriétaires	20,6	22,3	(8 %)
Total États-Unis/International		22,1	24,3	(9 %)
Amortissement total		26,8	29,5	(9 %)

Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 3,6 millions de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 77,5 millions de dollars au titre de sa dette à long terme depuis le 31 mai 2025; la diminution du Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour) a également fait baisser les intérêts.

Au cours de la période, la Société a comptabilisé une perte de valeur sur les actifs au titre de droits d'utilisation de 7,8 millions de dollars, soit une augmentation de 7,3 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cela représente une perte de valeur sur certains actifs au titre de droits d'utilisation liés à des restaurants propriétaires dont la fermeture est prévue. La perte de valeur a été comptabilisée à la suite de la décision de la direction de se départir de ces établissements et tient compte des conséquences financières prévues liées à la résiliation des contrats de location afférents, y compris les coûts estimés de rachat des contrats de location, le cas échéant.

Au cours de la période de 26 semaines close le 31 mai 2026, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 1,7 million de dollars (2025 – 0,4 million de dollars) sur les immobilisations corporelles attribuables essentiellement à des établissements propriétaires aux États-Unis et à l'International. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles.

La vigueur du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à un profit de 9,2 millions de dollars au cours de la période de 26 semaines close le 31 mai 2026 comparativement à 13,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2025. Ce profit, attribuable avant tout à des prêts intersociétés, est contrebalancé en partie par une perte de conversion comptabilisée aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

Résultat net

Pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2026, un résultat net attribuable aux propriétaires de 52,4 millions de dollars a été comptabilisé, soit 2,29 \$ par action, comparativement à un résultat net attribuable aux propriétaires de 59,0 millions de dollars, soit 2,55 \$ par action, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net par action ajusté⁽¹⁾ pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2026 s'est établi à 1,94 \$ par action comparativement à 2,07 \$ par action à la période correspondante de l'exercice précédent. Le calcul du résultat ajusté par action⁽¹⁾ est présenté ci-dessous :

Calcul du résultat net par action ajusté ⁽¹⁾

	26 semaines closes le	
	31 mai	
(En milliers \$, sauf l'information par action)	2026	2025
Résultat net attribuable aux propriétaires	52 376	59 032
Profit de change réalisé et latent	(9 246)	(13 580)
Impact fiscal lié au profit de change réalisé et latent	1 225	1 800
Résultat net attribuable aux propriétaires ajusté	44 355	47 252
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	22 841 361	22 841 361
Résultat net par action ajusté ⁽¹⁾	1,94	2,07

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE DE 13 SEMAINES CLOSE LE 31 MAI 2026

Produits

Au cours de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026, les produits totaux de la Société se sont établis à 279,9 millions de dollars, en baisse par rapport à 304,8 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	31 mai 2026 (En millions \$)	31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	36,1	37,5	(4 %)
	Établissements propriétaires	9,3	11,2	(17 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	38,7	39,5	(2 %)
	Fonds promotionnels	11,7	11,5	2 %
	Transactions intersociétés	(1,7)	(0,4)	s.o.
	Total Canada	94,1	99,3	(5 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	62,5	65,3	(4 %)
	Établissements propriétaires	102,4	120,3	(15 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,6	0,7	(14 %)
	Fonds promotionnels	20,2	19,4	4 %
	Transactions intersociétés	0,1	(0,2)	s.o.
	Total États-Unis/International	185,8	205,5	(10 %)
Produits totaux		279,9	304,8	(8 %)

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés du Canada ont diminué de 4 %. La variation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :

	(En millions \$)
Produits, 2e trimestre de 2025	37,5
Diminution de la vente de fournitures aux franchisés et des revenus de location	(1,4)
Produits, 2e trimestre de 2026	36,1

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, les produits de franchisage ont diminué de 1,4 million de dollars, principalement en raison de la baisse des ventes de fournitures aux franchisés découlant d'une réduction des projets clés en main, le tout ayant été partiellement compensé par des baisses correspondantes des charges d'exploitation connexes.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 17 % pour s'établir à 9,3 millions de dollars, en phase avec la baisse du nombre d'établissements propriétaires.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont diminué de 2 %, ou 0,8 million de dollars, en raison d'une diminution de 6 % des ventes au détail. Cette diminution est en partie atténuée par une hausse de 6 %, ou 0,8 million de dollars des activités de transformation des aliments et de distribution. Au cours du deuxième trimestre de 2026, la Société a vendu 158 produits sur le marché du détail canadien (2025 – 154 produits), ce qui témoigne de la force des produits de base de la Société.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 2 %, sous l'effet des différents taux de contribution et de plusieurs autres facteurs, y compris la facturation de frais au titre des fonds promotionnels à une marque qui n'en avait jamais payé par le passé ainsi que l'augmentation des contributions des fournisseurs.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont totalisé 62,5 millions de dollars, en baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 2 ^e trimestre 2025	65,3
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(0,1)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,7)
Diminution des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	(0,3)
Effet des fluctuations du change	(1,4)
Autres écarts non significatifs	(0,5)
Produits, 2^e trimestre 2026	62,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, les produits de franchisage ont diminué de 2,8 millions de dollars en raison essentiellement d'un effet défavorable de 1,4 million de dollars des fluctuations du change et d'une diminution des ventes de services aux franchisés principalement attribuable à une baisse des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 15 %. Cette baisse découle principalement d'un nombre inférieur d'établissements détenus par la Société, ce qui reflète les efforts continus de MTY pour optimiser son portefeuille de restaurants et accroître la contribution relative de ses activités de franchisage à faibles besoins en capitaux.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 4 %, sous l'effet des différents taux de contribution et de l'augmentation des contributions des fournisseurs et d'autres produits tirés des programmes de fonds publicitaires.

Charges d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué de 7 % pour s'établir à 220,0 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 235,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	31 mai 2026 (En millions \$)	31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	22,4	21,5	4 %
	Établissements propriétaires	9,6	10,7	(10 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	35,3	35,4	— %
	Fonds promotionnels	11,7	11,5	2 %
	Transactions intersociétés	(1,6)	(0,5)	s.o.
Total Canada		77,4	78,6	(2 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	25,6	28,1	(9 %)
	Établissements propriétaires	96,4	109,5	(12 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,4	0,1	300 %
	Fonds promotionnels	20,2	19,4	4 %
	Transactions intersociétés	—	(0,1)	s.o.
Total États-Unis/International		142,6	157,0	(9 %)
Charges d'exploitation totales		220,0	235,6	(7 %)

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 0,9 million de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 2 ^e trimestre 2025	21,5
Diminution des charges incompressibles ⁽¹⁾	(0,2)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,5)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,3
Diminution des coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,4)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,9
Autres écarts non significatifs	(0,2)
Charges d'exploitation, 2 ^e trimestre 2026	22,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, les charges d'exploitation ont affiché une légère hausse de 21,5 à 22,4 millions de dollars. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des charges récurrentes reflétant essentiellement la non-réurrence d'un ajustement de provision favorable de 0,8 million de dollars comptabilisé au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des frais de consultation et des honoraires professionnels, ainsi qu'à la hausse des salaires, laquelle découle de l'inflation salariale normale. Cette hausse a été partiellement atténuée par la baisse des ventes de fournitures attribuable à une réduction des projets clés en main, qui ont diminué parallèlement à la baisse des produits connexes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 1,1 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, à la suite du recul du chiffre d'affaires des établissements propriétaires, des charges qui y sont directement liées et d'une meilleure gestion des coûts.

La diminution des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail et aux fonds promotionnels a évolué de pair avec celle des produits de mêmes sources.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation des établissements franchisés dans le secteur États-Unis et International ont diminué de 9 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, lesquels sont présentés ci-dessous :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 2 ^e trimestre 2025	28,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,7)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(1,2)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,2
Effet des fluctuations du change	(0,8)
Charges d'exploitation, 2^e trimestre 2026	25,6

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont affiché une baisse de 28,1 millions de dollars à 25,6 millions de dollars. La diminution découle principalement d'une baisse de 1,2 million de dollars des charges récurrentes compressibles, reflétant essentiellement la baisse des salaires, ainsi que d'une diminution de 0,7 million de dollars du coût des ventes de services attribuable à une réduction des coûts liés au programme de cartes-cadeaux. La diminution globale s'explique également par un effet favorable des fluctuations du change de 0,8 million de dollars.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué pour s'établir à 96,4 millions de dollars par rapport à 109,5 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse découle principalement d'un nombre inférieur d'établissements détenus par la Société, ce qui reflète les efforts continus de celle-ci pour optimiser son portefeuille de restaurants et accroître la contribution relative de ses activités de franchisage à faibles besoins en capitaux. Ce recul a été partiellement atténué par les crédits relatifs à la rétention du personnel reçus en 2025, lesquels s'élevaient à 0,9 million de dollars.

Les fonds promotionnels ont évolué de pair avec ceux des produits de mêmes sources.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

	Période de 13 semaines close le 31 mai 2026		
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	94,1	185,8	279,9
Charges d'exploitation	77,4	142,6	220,0
Résultat du secteur	16,7	43,2	59,9
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	18 %	23 %	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,3	—	0,3
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	17,0	43,2	60,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	18 %	23 %	22 %

Période de 13 semaines close le 31 mai 2025			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	99,3	205,5	304,8
Charges d'exploitation	78,6	157,0	235,6
Résultat du secteur	20,7	48,5	69,2
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	21 %	24 %	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,8	—	0,8
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	21,5	48,5	70,0
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	22 %	24 %	23 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Période de 13 semaines close le 31 mai 2026						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	98,6	111,7	39,3	31,9	(1,6)	279,9
Charges d'exploitation	48,0	106,0	35,7	31,9	(1,6)	220,0
Résultat du sous-secteur	50,6	5,7	3,6	—	—	59,9
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	51 %	5 %	9 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,3	—	—	—	—	0,3
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	50,9	5,7	3,6	—	—	60,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	52 %	5 %	9 %	s.o.	s.o.	22 %

Période de 13 semaines close le 31 mai 2025						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	102,8	131,5	40,2	30,9	(0,6)	304,8
Charges d'exploitation	49,6	120,2	35,5	30,9	(0,6)	235,6
Résultat du sous-secteur	53,2	11,3	4,7	—	—	69,2
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	52 %	9 %	12 %	s.o.	s.o.	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,8	—	—	—	—	0,8
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	54,0	11,3	4,7	—	—	70,0
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	53 %	9 %	12 %	s.o.	s.o.	23 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 2 ^e trimestre 2025	20,7	48,5	69,2
Variation des produits et charges récurrents ⁽¹⁾	(2,1)	1,0	(1,1)
Variation des produits et charges récurrents des établissements propriétaires	(1,0)	(4,5)	(5,5)
Variation des produits et charges récurrents des activités de transformation, de distribution et de vente au détail	(0,8)	(0,3)	(1,1)
Variation des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	0,1	—	0,1
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	—	0,2	0,2
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,0)	(0,3)	(1,3)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,5	—	0,5
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	(0,2)	(0,2)
Effet des fluctuations du change	—	(0,7)	(0,7)
Autres écarts non significatifs	0,3	(0,5)	(0,2)
Profit du secteur, 2 ^e trimestre 2026	16,7	43,2	59,9
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 2 ^e trimestre 2025	21,5	48,5	70,0
Variation du profit du secteur	(4,0)	(5,3)	(9,3)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,5)	—	(0,5)
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 2 ^e trimestre 2026	17,0	43,2	60,2

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2026, le profit total du secteur s'est chiffré à 59,9 millions de dollars, en baisse de 9,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les États-Unis et l'International y contribuant à hauteur de 71 %. Le BAIIA ajusté normalisé a atteint 60,2 millions de dollars, en baisse par rapport à 70,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable essentiellement à la diminution des contributions des activités de franchisage dans les deux segments ainsi qu'à la baisse de la rentabilité des activités de la Société dans le segment États-Unis et International. Ces facteurs reflétaient les pressions continues exercées par le coût des produits de base et d'autres charges d'exploitation, ainsi que le ralentissement des dépenses de consommation dans certains marchés.

En raison de la modification du calendrier de présentation de l'information financière, la Société a également compté un jour de vente de moins au cours du trimestre, celui-ci ayant débuté le 2 mars, comparativement au 1^{er} mars pour l'exercice précédent.

Calcul du BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

	Trimestre clos le 31 mai 2026	Trimestre clos le 31 mai 2025
(En milliers \$)		
Résultat avant impôt	15 750	69 538
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	13 149	14 608
Amortissement – immobilisations incorporelles	7 884	8 175
Intérêts sur la dette à long terme	7 340	8 929
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 398	2 744
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	7 542	205
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	1 703	—
Perte (profit) de change réalisé(e) et latent(e)	7 643	(35 040)
Produit d'intérêts	(54)	(95)
(Profit) perte à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(449)	358
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(2 973)	(168)
Profit à la cession d'immobilisations incorporelles	(5)	—
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	(4)	31
Profit du secteur	59 924	69 285
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽²⁾	305	736
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	60 229	70 021

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a diminué de 1,5 million de dollars au cours de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026. L'amortissement par secteur d'activités et sous-secteur se répartit comme suit :

Secteur	Sous-secteur	Trimestre clos le 31 mai 2026 (En millions \$)	Trimestre clos le 31 mai 2025 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	0,5	0,4	13 %
	Établissements propriétaires	1,5	1,8	(20 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,3	0,3	12 %
Total Canada		2,3	2,6	(11 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	0,8	1,0	(20 %)
	Établissements propriétaires	10,0	11,0	(9 %)
Total États-Unis/International		10,8	12,0	(10 %)
Amortissement total		13,1	14,6	(10 %)

Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 1,6 million de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 77,5 millions de dollars au titre de sa dette à long terme depuis le 31 mai 2025; la diminution du Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour) a également fait baisser les intérêts.

Au cours du trimestre, la Société a comptabilisé une perte de valeur sur les actifs au titre de droits d'utilisation de 7,5 millions de dollars, soit une augmentation de 7,3 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cela représente une perte de valeur sur certains actifs au titre de droits d'utilisation liés à des restaurants propriétaires dont

la fermeture est prévue. La perte de valeur a été comptabilisée à la suite de la décision de la direction de se départir de ces établissements et tient compte des conséquences financières prévues liées à la résiliation des contrats de location afférents, y compris les coûts estimés de rachat des contrats de location, le cas échéant.

La Société a comptabilisé des pertes de valeur de 1,7 million de dollars (2025 – néant) des immobilisations corporelles attribuables essentiellement à des établissements propriétaires aux États-Unis et à l'International. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles

La Société a comptabilisé une perte de 7,6 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026 (2025 – un gain de 35 millions de dollars) en raison de la vigueur du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Cette perte est attribuable avant tout à des prêts intersociétés, et est contrebalancée par une perte sur conversion comptabilisée aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

Résultat net

Pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2026, un résultat net attribuable aux propriétaires de 15,4 millions de dollars a été comptabilisé, soit 0,67 \$ par action, comparativement à 57,3 millions de dollars, soit 2,49 \$ par action, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net attribuable aux propriétaires a été principalement touché par la perte de change réalisée et latente mentionnée ci-dessus à la rubrique « Autres produits et charges » ainsi que d'une baisse de la charge d'impôt sur le résultat.

Le résultat net par action ajusté⁽¹⁾ pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2026 s'est établi à 0,97 \$ par action, en baisse par rapport à 1,17 \$ par action à la période correspondante de l'exercice précédent. Le calcul du résultat ajusté par action⁽¹⁾ est présenté ci-dessous :

	Trimestre clos le	
(En milliers \$, sauf l'information par action)	31 mai 2026	31 mai 2025
Résultat net attribuable aux propriétaires	15 449	57 289
Perte (profit) de change réalisé(e) et latent(e)	7 643	(35 040)
Impact fiscal lié à la perte (profit) de change réalisé(e) et latent(e)	(1 013)	4 643
Résultat net attribuable aux propriétaires ajusté	22 079	26 892
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	22 841 361	22 973 123
Résultat net par action ajusté ⁽¹⁾	0,97	1,17

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	123,1	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	—	—	—	595,5	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme ^(2 et 3)	13,8	13,8	27,9	15,6	—	—	—
Obligations locatives	64,1	64,1	108,1	88,5	67,4	51,6	116,0
Obligations contractuelles totales	201,0	77,9	136,0	699,6	67,4	51,6	116,0

⁽¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut la facilité de crédit renouvelable existante auprès d'un syndicat de prêteurs.

⁽²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

⁽³⁾ Déduction faite des produits d'intérêts rattachés aux accords de swap.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 31 mai 2026, l'encaisse de la Société totalisait 63,0 millions de dollars, en hausse de 11,0 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2025.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, MTY a versé des dividendes de 8,5 millions de dollars et 16,9 millions de dollars respectivement à ses actionnaires (2025 – 7,6 millions de dollars et 15,2 millions de dollars respectivement) et n'a racheté et annulé aucune de ses actions dans le cadre de son OPRCN (2025 – 297 000 et 584 400 actions, respectivement) pour une contrepartie nulle (2025 – 12,6 millions de dollars et 26,4 millions de dollars, respectivement).

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint respectivement 43,0 millions de dollars et 83,9 millions de dollars comparativement à 34,4 millions de dollars et 99,0 millions de dollars aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse constatée au cours de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026 est essentiellement attribuable à une diminution des intérêts payés et à la variation positive du fonds de roulement. La variation positive du fonds de roulement est attribuable aux écarts des créiteurs et charges à payer, en partie en raison du calendrier des charges liées aux salaires et des charges d'intérêts à payer. Hormis les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat, des intérêts payés et d'autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré respectivement des flux de trésorerie de 60,0 millions de dollars et de 119,9 millions de dollars au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026 comparativement à 69,4 millions de dollars et 128,0 millions de dollars respectivement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de prêteurs comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2025 – 900,0 millions de dollars) ainsi qu'une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2025 – 300,0 millions de dollars) et elle échoit le 25 novembre 2028. Au 31 mai 2026, 248,0 millions de dollars canadiens et 252,0 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2025 – 250,0 millions de dollars canadiens et 275,0 millions de dollars américains). MTY dispose de 304,5 millions de dollars (2025 – 266,2 millions de dollars) pour répondre à ses besoins en fonds de roulement, au besoin.

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 25 novembre 2028.

Au 31 mai 2026, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

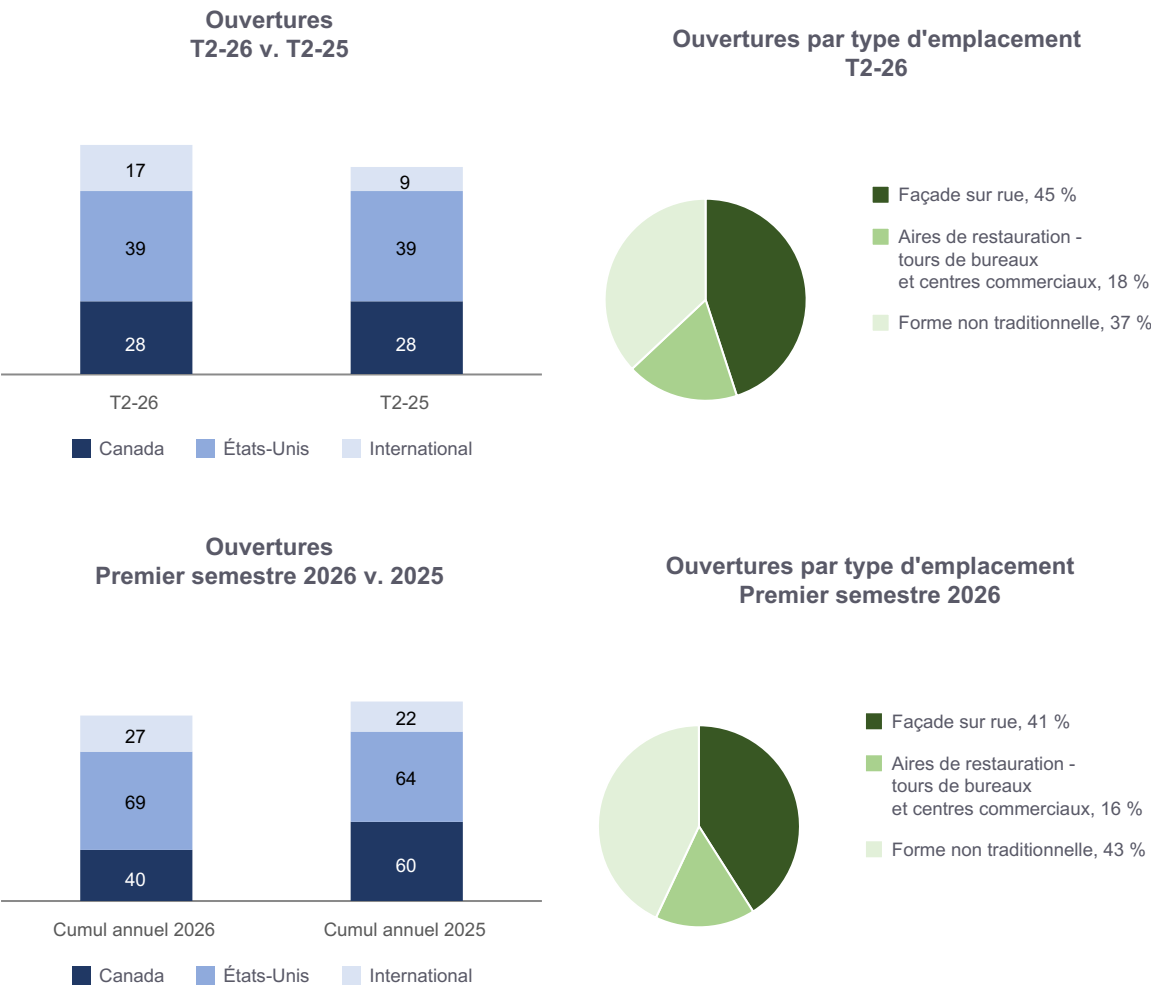
Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements

	13 semaines closes le 31 mai,		26 semaines closes le 31 mai,	
	2026	2025	2026	2025
Franchises à l'ouverture de la période	6 786	6 791	6 831	6 827
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	47	47	43	52
États-Unis	201	209	206	200
Total à l'ouverture de la période	7 034	7 047	7 080	7 079
Ouverts durant la période	84	76	136	146
Fermés durant la période	(78)	(77)	(168)	(179)
Disposé durant la période	—	—	(8)	—
Total à la clôture de la période	7 040	7 046	7 040	7 046
Franchises à la clôture de la période			6 808	6 791
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			42	45
États-Unis			190	210
Total à la clôture de la période			7 040	7 046

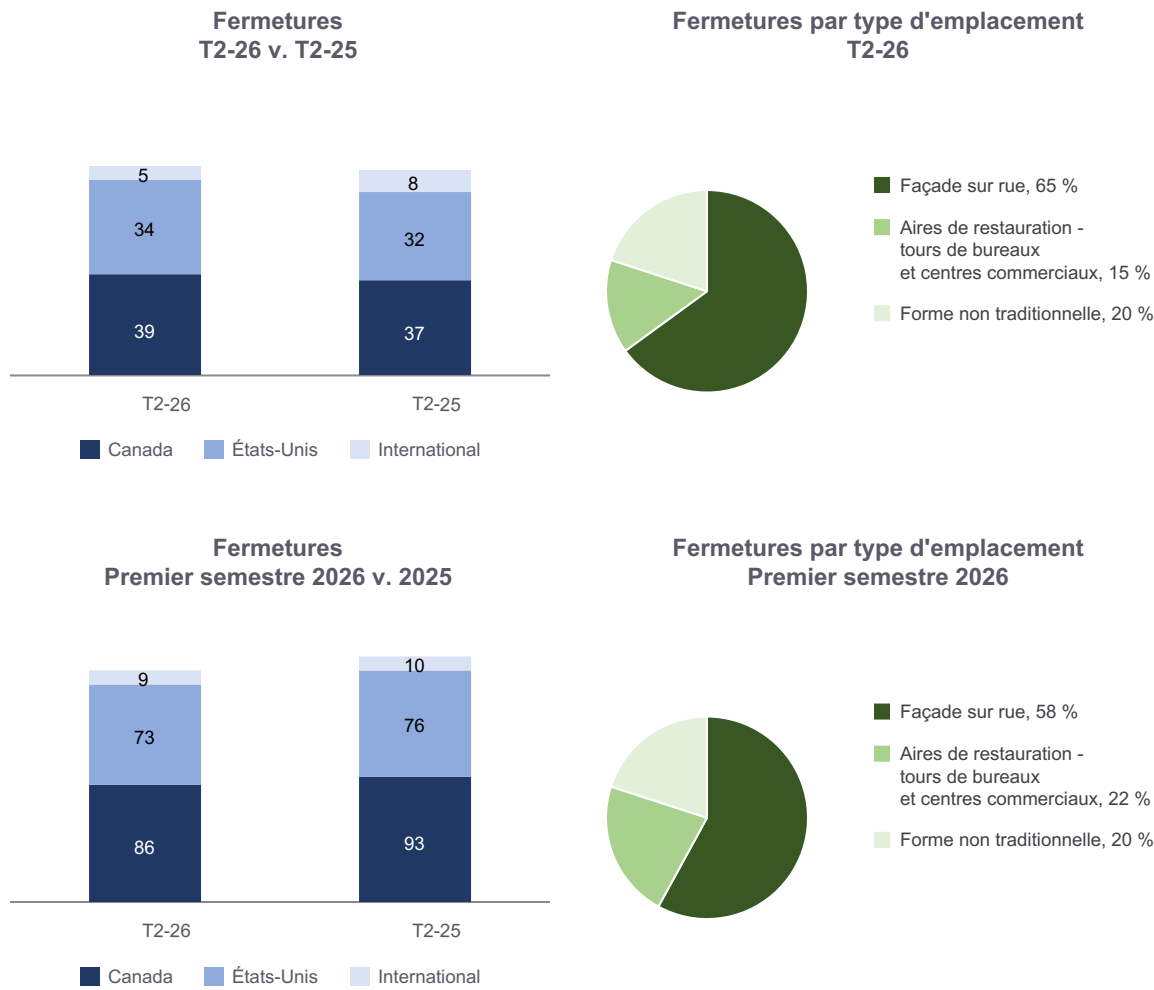
Ouvertures

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, le réseau de la Société a procédé à l'ouverture respectivement de 84 et 136 établissements (2025 – 76 et 146 établissements respectivement). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Fermetures

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, le réseau de la Société a procédé à la fermeture respectivement de 78 et 168 établissements (2025 – 77 et 179 établissements respectivement). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Le 31 décembre 2025, la convention de franchise maîtresse de la Société avec la marque TCBY est arrivée à échéance, ce qui a entraîné la fermeture de huit établissements de plus au cours de l'exercice. Par conséquent, tous les autres contrats de franchise et établissements exploités au Canada ont été cédés au franchiseur principal à cette date. Après l'échéance de la convention, la Société a cessé toutes les activités de franchisage relatives à la marque TCBY au Canada, sauf le recouvrement des débiteurs qui étaient échus avant le 31 décembre 2025.

Le tableau qui suit compare le chiffre d'affaires moyen par mois d'un établissement nouvellement ouvert à celui d'un établissement fermé par type d'emplacement au cours des 12 derniers mois :

Type d'emplacement	(En milliers \$) Établissement nouvellement ouvert	Établissement fermé
Façade sur rue	60,9	55,9
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	55,4	25,8
Forme non traditionnelle	48,2	57,1

Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

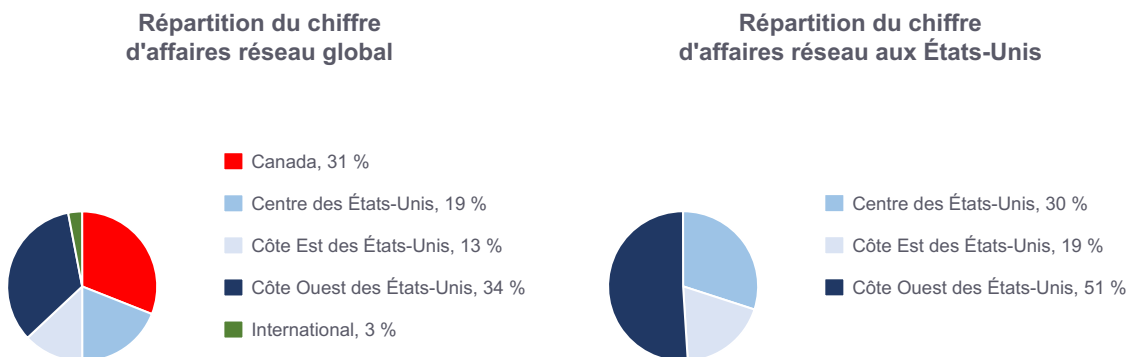
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	26 semaines closes		26 semaines closes	
	31 mai 2026	31 mai 2025	31 mai 2026	31 mai 2025
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	16 %	16 %	15 %	15 %
Façade sur rue	62 %	62 %	74 %	75 %
Forme non traditionnelle	22 %	22 %	11 %	10 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	26 semaines closes		26 semaines closes	
	31 mai 2026	31 mai 2025	31 mai 2026	31 mai 2025
Canada	35 %	35 %	31 %	31 %
États-Unis	57 %	57 %	66 %	66 %
International	8 %	8 %	3 %	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 12 %, l'Ontario (Canada) avec 7 % ainsi que l'Arizona (États-Unis), Washington (États-Unis), la Floride (États-Unis) et l'Oregon (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept de restauration :

Type de concept de restauration	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	26 semaines closes		26 semaines closes	
	31 mai 2026	31 mai 2025	31 mai 2026	31 mai 2025
Restaurants-minute	80 %	79 %	63 %	63 %
Restaurants à service rapide	10 %	11 %	9 %	9 %
Restaurants à service complet	10 %	10 %	28 %	28 %

Chiffre d'affaires réseau

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 411,6 millions de dollars et 2 702,0 millions de dollars respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions \$)	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2026	411,7	842,5	36,2	1 290,4
Premier trimestre 2025	419,0	906,9	38,9	1 364,8
Variation	(2 %)	(7 %)	(7 %)	(5 %)
Deuxième trimestre 2026	435,4	935,9	40,3	1 411,6
Deuxième trimestre 2025	447,7	976,0	39,8	1 463,5
Variation	(3 %)	(4 %)	1 %	(4 %)
Exercice 2026	847,1	1 778,4	76,5	2 702,0
Exercice 2025	866,7	1 882,9	78,7	2 828,3
Variation	(2 %)	(6 %)	(3 %)	(4 %)

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

(En millions \$)	Période de 13 semaines close le 31 mai				Période de 26 semaines close le 31 mai			
	Canada	États-Unis	International	TOTAL	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Ventes déclarées – 2025	447,7	976,0	39,8	1 463,5	866,7	1 882,9	78,7	2 828,3
Variation nette attribuable aux ouvertures et fermetures de magasins au cours des 18 derniers mois	(3,6)	0,8	3,2	0,4	(5,6)	(0,5)	5,1	(1,0)
Disposition d'enseignes	(0,3)	—	—	(0,3)	(0,5)	—	—	(0,5)
Variation de la croissance interne du chiffre d'affaires	(8,4)	(16,6)	(1,8)	(26,8)	(13,5)	(44,7)	(4,9)	(63,1)
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	(24,3)	(0,9)	(25,2)	—	(59,3)	(2,4)	(61,7)
Ventes déclarées – 2026	435,4	935,9	40,3	1 411,6	847,1	1 778,4	76,5	2 702,0

Le chiffre d'affaires réseau de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026, a diminué de 51,9 millions de dollars ou 3,5 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Hormis l'effet des fluctuations du change, la croissance interne du chiffre d'affaires a reculé de 1,7 % au cours du trimestre. Au Canada, la croissance interne du chiffre d'affaires a accusé une baisse de 2,7 %, imputable principalement au fléchissement du côté des restaurants à service complet et des restaurants-minute. Pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2026, les restaurants à service complet avec façade sur rue ont représenté 67 % de la baisse au Canada, affichant un recul de 3,6 %, alors que les restaurants-minute ont été principalement touchés par une diminution de 3,2 % dans les centres commerciaux.

Aux États-Unis, la croissance interne du chiffre d'affaires réseau a diminué de 1,7 %. Le fléchissement des dépenses de consommation s'est poursuivi au cours du trimestre. La croissance interne du chiffre d'affaires réseau des restaurants à service complet avec façade sur rue a accusé la plus forte baisse, soit 6,1 %, tandis que les restaurants-minute ont connu une baisse de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Papa Murphy's continue d'évoluer dans le paysage promotionnel concurrentiel et difficile des restaurants-minute, ce qui a été partiellement compensé par la croissance continue des marques de la catégorie des collations.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, avec un apport d'environ 17 % et 16 % respectivement au chiffre d'affaires total du réseau MTY. Les

enseignes Wetzel's Pretzels, Famous Dave's et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins de 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables ⁽¹⁾

Au cours du trimestre clos le 31 mai 2026, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a diminué de 2,1 % par rapport à celui d'il y a un an. Voici sa répartition par région pour les huit derniers trimestres :

Région	Période de 13 semaines close							
	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025	Mai 2025	Août 2025	Novembre 2025	Mars 2026	Mai 2026
Canada	(3,9 %)	(0,1 %)	(0,4 %)	1,4 %	(0,3 %)	0,0 %	(0,8 %)	(1,8 %)
États-Unis	(1,1 %)	0,1 %	(2,2 %)	(3,8 %)	(2,5 %)	(2,8 %)	(3,6 %)	(2,2 %)
International	(7,0 %)	(2,3 %)	(3,5 %)	(2,9 %)	0,8 %	(3,2 %)	(1,3 %)	(5,2 %)
Total	(2,3 %)	0,0 %	(1,5 %)	(1,9 %)	(1,6 %)	(1,7 %)	(2,5 %)	(2,1 %)

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2026, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a accusé une baisse de 1,8 % dans le segment Canada, tandis qu'il a reculé de 2,2 % et 5,2 % respectivement dans les segments des États-Unis et de l'International. Au Canada, la diminution est imputable essentiellement aux restaurants-minute, car le chiffre d'affaires des établissements situés dans des centres commerciaux ou avec façade sur rue de cette catégorie a fléchi.

Du côté des États-Unis, à l'instar du chiffre d'affaires réseau, le chiffre d'affaires des établissements comparables des restaurants à service complet a reculé de 2,4 %, contre une diminution globale de 2,3 % pour celui des restaurants-minute. De plus, le chiffre d'affaires des restaurants-minute du marché des collations a connu une hausse de 0,7 % aux États-Unis, comparativement à une diminution de 7,4 % pour les autres concepts de restaurants. Les résultats du trimestre ont aussi été affectés par la décision de la Société de mettre fin pour certaines de ses marques à la vente de cartes-cadeaux par des tiers fournisseurs.

La région International a également subi l'incidence défavorable de la guerre au Moyen-Orient.

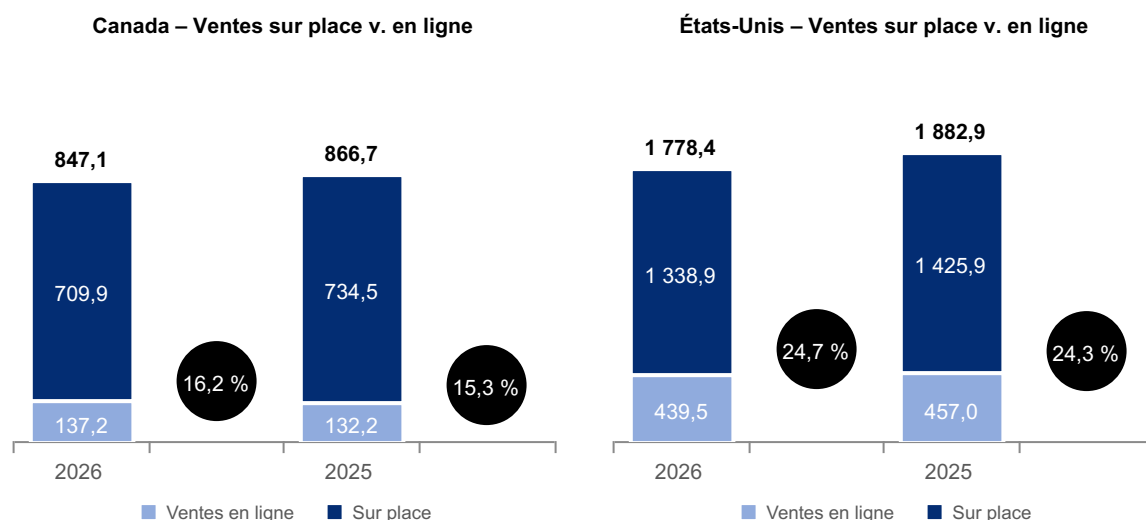
Voici la répartition du chiffre d'affaires d'établissements comparables par type de concept de restauration ⁽¹⁾, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes les 31 mai 2026 et 2025 :

	13 semaines closes		26 semaines closes	
	2026	2025	2026	2025
Restaurants-minute	(2,5 %)	1,1 %	(2,6 %)	(0,1 %)
Restaurants à service rapide	(1,4 %)	(0,2 %)	0,1 %	(1,3 %)
Restaurants à service complet	(1,2 %)	2,4 %	(0,6 %)	1,9 %
Canada	(1,8 %)	1,4 %	(1,4 %)	0,5 %
Restaurants-minute	(2,3 %)	(3,9 %)	(2,8 %)	(3,5 %)
Restaurants à service rapide	1,3 %	(3,0 %)	3,4 %	(2,4 %)
Restaurants à service complet	(2,4 %)	(3,8 %)	(4,1 %)	(1,8 %)
États-Unis	(2,2 %)	(3,8 %)	(2,9 %)	(3,0 %)
Restaurants-minute	(4,7 %)	(2,0 %)	(3,0 %)	(3,2 %)
Restaurants à service rapide	(1,1 %)	(16,2 %)	(0,6 %)	(7,6 %)
Restaurants à service complet	(24,8 %)	(16,0 %)	(22,5 %)	(4,5 %)
International	(5,2 %)	(2,9 %)	(3,7 %)	(3,3 %)

⁽¹⁾ Une liste regroupant les enseignes par type de concept de restauration figure à la section Information complémentaire.

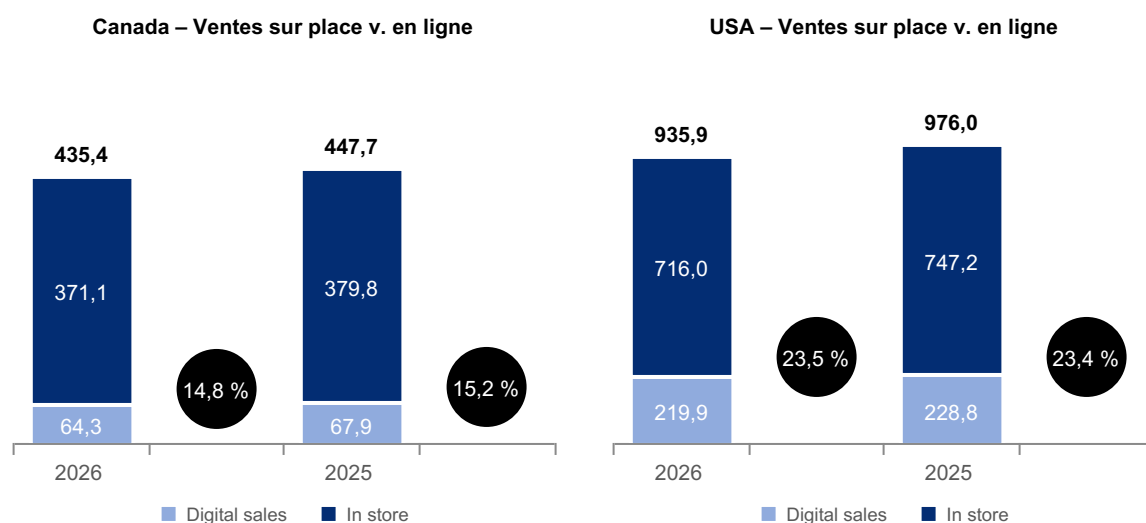
Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour la période de 26 semaines closes les 31 mai 2026 et 2025 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont connu une baisse au cours de la période de 26 semaines close le 31 mai 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 589,2 millions de dollars à 576,7 millions de dollars, et ont représenté 22 % des ventes totales, soit une légère augmentation par rapport au 21 % à la même période de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne du réseau ont augmenté de 1,9 million de dollars. Au Canada, les ventes en ligne ont augmenté de 5,0 millions de dollars ou 4 % au cours de la période de 26 semaines grâce aux efforts de la Société, qui continue d'investir dans la croissance des ventes en ligne en effectuant constamment des investissements technologiques internes et en établissant des partenariats avec des tiers agrégateurs. Aux États-Unis, les ventes en ligne ont continué à croître, comptant pour 24,7 % des ventes totales.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les périodes de 13 semaines closes les 31 mai 2026 et 2025 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont connu une baisse de 4 % au cours de la période de 13 semaines close le 31 mai 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 296,7 millions de dollars à 284,2 millions de dollars, et ont représenté 21 % des ventes totales, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne ont diminué de 2 % au cours de la période. Aux États-Unis, les ventes en ligne ont diminué de 3,3 millions de dollars, ou 1 %, en données organiques, par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'au Canada, les ventes en ligne ont diminué de 3,6 millions de dollars, ou 5 %, au cours du deuxième trimestre. La Société continue d'investir dans la croissance des ventes en ligne en effectuant constamment des investissements technologiques internes et en établissant des partenariats avec des tiers agrégateurs.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 31 mai 2026, 425 000 options sur actions étaient en circulation et 376 110 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2025 au 31 mai 2026, le cours de l'action de MTY a varié entre 37,00 \$ et 43,83 \$. Le 31 mai 2026, le cours des actions de MTY a clôturé à 39,37 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 9 juillet 2026, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 22 841 361 actions (30 novembre 2025 – 22 841 361) et 425 000 options sur actions attribuées et en circulation (30 novembre 2025 – 425 000 options). Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, la Société n'a racheté aucune de ses actions ordinaires (2025 – 297 000 et 584 400, respectivement) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 juin 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN a débuté le 3 juillet 2025 pour échoir le 2 juillet 2026, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 142 068 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026, la Société n'a racheté et annulé aucune action ordinaire en vertu de l'OPRCN alors en vigueur (2025 – 297 000 et 584 400, respectivement) à un prix moyen pondéré de néant par action ordinaire (2025 – 44,78 \$), pour une contrepartie totale de néant (2025 – 12,6 millions de dollars et 26,4 millions de dollars, respectivement). Un excédent de néant (2025 – 8,8 millions de dollars et 19,1 millions de dollars, respectivement) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis (É.-U.), varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les provisions comprennent une somme de 4,9 millions de dollars pour des litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2025 – 3,9 millions de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 11,3 millions de dollars au 31 mai 2026 (30 novembre 2025 – 10,7 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 31 mai 2026, la Société avait comptabilisé une provision de 1,8 million de dollars (30 novembre 2025 – 1,6 million de dollars), au titre de ces garanties; cette somme est incluse aux Créditeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2025

IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*

En août 2023, l'IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l'est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu'une devise n'est pas échangeable et exigent la fourniture d'informations supplémentaires lorsqu'une devise n'est pas échangeable.

Les modifications d'IAS 21 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'application anticipée est permise.

Les modifications d'IAS 21 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2025 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

	Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IFRS 9 et IFRS 7	<i>Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir</i>	Mai 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation
IFRS 10	<i>États financiers consolidés</i>	Juillet 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation
IFRS 18	<i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	Avril 2024	1 ^{er} décembre 2027	En évaluation

IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications apportées à IFRS 9 et IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

IFRS 10, États financiers consolidés

En juillet 2024, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité – Volume 11*, qui comprend des modifications à la norme IFRS 10, *États financiers consolidés*. Ces modifications visent à clarifier la détermination d'un « mandataire de fait » dans le cadre de l'évaluation du contrôle. Un « mandataire de fait » désigne une entité qui, bien que n'ayant pas été désignée formellement comme mandataire, agit pour le compte d'une autre entité en raison de circonstances spécifiques, comme la détention d'une part significative des droits de vote sans exercice pratique de ceux-ci. Les modifications à la norme IFRS 10 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l'état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. Les modifications d'IFRS 18 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2027.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféreraient l'ancien

concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les effets d'une pénurie de travailleurs qualifiés et d'une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires se font sentir depuis 2021 et étaient toujours observés en 2026. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains ou en consommant des aliments. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation. Les virus transmis par la consommation d'aliments, tels que la salmonelle, pourraient amener les clients à avoir une opinion négative de la marque, pouvant ternir gravement sa réputation et lui occasionner des dommages potentiellement irréversibles; de plus, à l'instar des virus transmis par contacts humains, ils peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des tarifs douaniers, des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités

terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre. La notice annuelle au 30 novembre 2025 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs,

les créiteurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 31 mai 2026 et 30 novembre 2025.

Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

	(En milliers \$)			
	31 mai 2026		30 novembre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	5 893	5 893	5 896	5 896
Créances liées à des contrats de location-financement	319 196	319 196	316 005	316 005
Passifs financiers				
Dette à long terme	595 453	595 454	633 767	633 767

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créiteurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 29 mai 2026, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois [30 novembre 2025 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois]. Une juste valeur de 0,3 million de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 31 mai 2026 (30 novembre 2025 – 0,7 million de dollars) dans la tranche à court terme des passifs dérivés aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	31 mai 2026	30 novembre 2025
	1 mois	3 mois
Reçoit – Nominal	179,6 M\$ US	178,5 M\$ US
Reçoit – Taux	5,17 %	5,72 %
Paie – Nominal	248,0 M\$ CA	250,0 M\$ CA
Paie – Taux	3,66 %	3,96 %

Stratégie axée sur des intervalles forfaitaires

Le 13 mars 2026, la Société a conclu un contrat d'accumulation de bonus (« RBA ») d'une durée d'un an. Il s'agit d'une option émise offrant des rendements supplémentaires si le taux de change se maintient dans une fourchette prédéterminée. Ce contrat prévoit des observations mensuelles du taux de change USD/CAD et peut déclencher une obligation d'un montant notionnel de 1.0 million de dollars américains si les taux évoluent hors des limites définies. Aucun passif dérivé n'a été comptabilisé au 31 mai 2026. La Société l'a classé au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

(En milliers \$)	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 1 an (stratégie axée sur des intervalles forfaitaires)		Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Total
	Swaps de devises et de taux d'intérêt		\$	\$	\$	\$
Tranche à court terme des actifs dérivés	—	—	61	—	—	61
Tranche à long terme des actifs dérivés	—	—	41	—	—	41
Total des actifs dérivés	—	—	102	—	—	102
Tranche à court terme des passifs dérivés	(256)	—	—	(244)	(111)	(611)
Tranche à long terme des passifs dérivés	—	(3)	—	(81)	(37)	(121)
Total des passifs dérivés	(256)	(3)	—	(325)	(148)	(732)

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 31 mai 2026.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés aux états consolidés de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de

trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 31 mai 2026, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR, le CORRA ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 595,5 millions de dollars (30 novembre 2025 – 633,8 millions de dollars) était tirée sur la facilité de crédit au 31 mai 2026. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 6 millions de dollars par année (2025 – 6,3 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 31 mai 2026, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2025 – 900,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2025 – 300,0 millions de dollars) sous réserve de l'approbation des prêteurs, pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 mai 2026 :

(En millions \$)	Flux de					
	Valeur comptable	trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	123,1	123,1	123,1	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	594,1	595,5	—	—	—	595,5
Intérêts sur la dette à long terme ⁽¹⁾	s.o.	71,1	13,8	13,8	27,9	15,6
Obligations locatives	487,4	559,8	64,1	64,1	108,1	323,5
	1 204,6	1 349,5	201,0	77,9	136,0	934,6

⁽¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

APERÇU À COURT TERME

MTY continue d'évoluer dans un environnement opérationnel dynamique. Les conditions macroéconomiques exercent toujours des pressions à court terme, et la Société poursuit activement le déploiement d'un ensemble d'initiatives stratégiques visant à positionner ses activités en vue d'une reprise de la croissance lorsque le contexte s'améliorera. Ces initiatives comprennent notamment l'innovation des menus, l'exploitation des données et de l'IA pour approfondir la compréhension de la clientèle et optimiser les communications avec les clients actuels, inactifs et potentiels, le maintien de la qualité et de la constance des produits, l'amélioration de l'expérience client tant en ligne qu'en restaurant, ainsi que le renforcement d'une proposition de valeur solide à l'échelle de ses enseignes.

La Société a encore beaucoup d'emplacements futurs dans sa mire et continue d'observer une forte demande pour ses marques. La Société prévoit une accélération du rythme des ouvertures au cours des prochains trimestres et demeure confiante dans sa capacité à réaliser une croissance nette du nombre d'établissements à l'avenir.

La direction souligne que certaines incertitudes macroéconomiques et liées aux politiques publiques pourraient avoir une incidence sur la performance. À ce jour, MTY n'a subi que des répercussions directes modestes découlant des tarifs douaniers et, bien que l'incidence exacte soit difficile à mesurer, la hausse des prix du pétrole et du gaz a indéniablement pesé sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses dans les restaurants.

Au Canada comme aux États-Unis, la Société s'approvisionne principalement sur les marchés domestiques, ce qui contribue à atténuer son exposition potentielle aux tarifs douaniers. L'évolution des prix de l'énergie pourrait toutefois avoir des effets plus persistants advenant la prolongation du conflit au Moyen-Orient, notamment sur les coûts de la chaîne d'approvisionnement et les marges des franchisés, des restaurants corporatifs et du segment de détail. La direction demeure confiante dans sa capacité à gérer les impacts éventuels grâce à la robustesse de sa chaîne d'approvisionnement et de ses capacités d'approvisionnement, à des ajustements stratégiques des menus et, au besoin, à des initiatives de tarification ciblées.

La direction s'attend à ce que les marges du BAIIA ajusté normalisé demeurent stables dans chacun de ses secteurs d'activités, bien que certaines variations puissent être observées au niveau des marges des établissements propriétaires. Dans l'ensemble, la direction reste confiante quant à sa capacité à dégager de meilleures marges grâce à une croissance positive du nombre d'établissements, à l'optimisation de l'efficacité opérationnelle et à la poursuite de la réduction du nombre d'établissements propriétaires moins rentables.

À la suite d'un examen détaillé de son portefeuille, la Société a pris la décision de fermer 68 de ses établissements propriétaires au cours des prochains mois, lesquels ont affiché des pertes combinées de plus de 10 millions de dollars au cours des 12 derniers mois. La résiliation anticipée des contrats de location en cause demeure à négocier avec les bailleurs et pourraient varier selon la durée restante et les modalités de chacun de ces contrats de location. Le coût total estimé devrait se situer entre 10 et 12 millions de dollars. Cette situation aura une incidence sur les flux de trésorerie disponibles à court terme, mais permettra aux équipes de se concentrer sur des établissements plus sains et plus rentables à l'avenir. La réalisation de l'ensemble des fermetures et des négociations de rachat de baux devrait s'échelonner sur une période de 6 à 9 mois.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité de la conception et de l'exécution des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. Au 31 mai 2026, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 mai 2026 qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef

de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes.

Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Pour la période close le 31 mai 2026, ces entités ad hoc représentent 0,1 % des actifs à court terme de la Société, 0,0 % de ses actifs à long terme, 0,1 % de ses passifs à court terme, 0,0 % de ses passifs à long terme, 1,1 % de ses produits et 0,0 % de son résultat net.

« Éric Lefebvre »

Éric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction

« Renée St-Onge »

Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thai Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée - Cold Stone Creamery, Blimpie, Taco Time, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Duperie	Décembre 2016 Mars 2019	60%+ 5% + 35%	5	—

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods La Sandwicherie	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe Restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70% + 30%	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt à la page 15 et 23.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôt à la page 15 et 23.
Résultat net par action ajusté	Représente le résultat net attribuable aux propriétaires, déduction faite des profits (pertes) de change réalisés et latents, après effet fiscal, divisé par le nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles, déduction faite des paiements de loyers.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers, divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges de la transformation des aliments, distribution et vente au détail et des fonds promotionnels.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis depuis plus de 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025	Mai 2025	Août 2025	Novembre 2025	Mars 2026	Mai 2026
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ⁽²⁾	66 355	43 716	64 605	34 357	39 009	46 180	40 903	43 029
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 375)	(4 036)	(3 665)	(4 382)	(2 681)	(2 777)	(2 569)	(3 665)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(808)	(1 577)	(889)	(827)	(81)	(242)	(506)	24
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	—	314	—	—	—	—	838	—
Produit de la cession d'immobilisations incorporelles	—	—	—	—	—	—	—	41
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	801	617	1 109	213	486	5 867	939	3 132
Paiements nets de loyers	(10 702)	(11 666)	(11 830)	(11 542)	(10 914)	(11 378)	(10 623)	(10 363)
Flux de trésorerie disponibles déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾	49 271	27 368	49 330	17 819	25 819	37 650	28 982	32 198

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre précédent ont été retraités afin de refléter un reclassement du poste Effet des taux de change sur la trésorerie au poste Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾ en lien avec les redevances

Chiffre d'affaires pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2026							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	17,1	830,0	847,1	204,3	1 650,6	1 854,9	2 702,0
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,22 %	—	—	5,17 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	43,3	—	—	85,4	—	128,8
Chiffre d'affaires pour la période de 26 semaines close le 31 mai 2025							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	21,0	845,7	866,7	236,4	1 725,2	1 961,6	2 828,3
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,21 %	—	—	5,09 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	44,1	—	—	87,8	—	131,9

Chiffre d'affaire pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2026							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	9,3	426,1	435,4	102,4	873,8	976,2	1 411,6
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,16 %	—	—	5,12 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	22,0	—	—	44,7	—	66,7
Chiffre d'affaire pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2025							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	11,2	436,5	447,7	120,3	895,5	1 015,8	1 463,5
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,22 %	—	—	5,17 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	22,8	—	—	46,3	—	69,1

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Enseignes regroupées par type de concept de restauration

Restaurants-minute

America's Taco Shop
Blimpie
Built Custom Burgers
Bubble Tea Shop
Cakes'N'Shakes by La Dip
Café Dépôt
Chicken Strips and Dips
Cold Stone Creamery
Country Style
Cultures
Dagwoods La Sandwicherie
Extreme Pita
Frullati Café & Bakery
Jugo Juice
Kahala Coffee Traders
Kim Chi
Koryo Korean Barbeque
Koya Japan
La Crémillère
La Duperie
Manchu Wok
Maui Wowi
Mr. Souvlaki
Mr. Sub
Muffin Plus
NrGize Lifestyle Café
Papa Murphy's
Planet Smoothie
Ranch One
Rocky Mountain Chocolate Factory
SenseAsian
Spice Bros
Sukiyaki
Surf City Squeeze
SweetFrog
Taco Time
Tasti D-Lite
The Great Steak & Potato Company
Tiki Ming
Valentine
Van Houtte
Vanelli's
Vie & Nam
Villa Madina
Wasabi Grill & Noodle
Wetzel's Pretzels

Restaurants à service rapide

Baja Fresh Mexican Grill
Big Smoke Burger
Grabbagreen
Küto Comptoir à Tartares
La Salsa Fresh Mexican Grill
Mucho Burrito
Pinkberry
Real Urban Barbecue
Samurai Sam's Teriyaki Grill
South Street Burger
Sushi Go
Sushi Shop
Sushi-Man
Thai Express
ThaiZone
Timothy's World Coffee
Tosto Quickfire Pizza Pasta
Yuzu Sushi

Restaurants à service complet

Allô! Mon Coco
Bakers Square
Barrio Queen
Bâton Rouge
Ben & Florentine
Casa Grecque
Champps
COOP Wicked Chicken
Famous Dave's
Giorgio Ristorante
Granite City
Johnnie's New York Pizzeria
Madisons New York Grill & Bar
Pizza Delight
Sauce Pizza & Wine
Scores
Steak Frites St-Paul
Tahoe Joe's Steakhouse
The Counter Custom Burgers
The Works Gourmet Burger Bistro
Toujours Mikes
Turtle Jack's Muskoka Grill
Tutti Frutti
Village Inn